

Recherches sociographiques



Florian SAUVAGEAU (dir.), *Les politiques culturelles à l'épreuve. La culture entre l'État et la marché*

Rose-Marie Arbour

Volume 38, Number 3, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057163ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057163ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Arbour, R.-M. (1997). Review of [Florian SAUVAGEAU (dir.), *Les politiques culturelles à l'épreuve. La culture entre l'État et la marché*]. *Recherches sociographiques*, 38(3), 556–559. <https://doi.org/10.7202/057163ar>

pour les littéraires, mais aussi pour tous ceux qui, dans diverses disciplines, s'intéressent à l'histoire des idées et des idéologies.

Antoine SIROIS

*Département des lettres,
Université de Sherbrooke.*

Florian SAUVAGEAU (dir.), *Les politiques culturelles à l'épreuve. La culture entre l'État et le marché*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 202 p.

Ce livre, sous la direction de Florian Sauvageau, aborde un domaine crucial de la vie sociale de cette fin de siècle : la place des arts et de la culture, leur viabilité, leur autonomie à l'égard des autorités publiques et privées, leur nécessité dans un contexte de mondialisation, leur particularité, leur différence du divertissement commercial, enfin, la position des cultures dites périphériques par rapport aux dominantes. Ces questions concernent les sociétés actuelles aussi bien d'Europe de l'Est ou de l'Ouest, que les pays en voie de développement et ceux dits avancés. On pourrait s'étonner que des questions identitaires, sources de différences et de distinctions, se posent de façon semblable dans différents pays ; il y a en effet convergence et similarité en matière de production et de diffusion des arts et de la culture, et tout particulièrement en ce qui concerne la relation de la culture à l'État.

Ivan BERNIER et Jean-François LAMOUREUX dans un premier article intitulé « Les politiques culturelles du Canada et du Québec, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) » abordent la question de la « globalisation » des marchés pour voir comment un État s'en accommode malgré la menace de perte d'identité nationale. Traitant ici du pouvoir d'attraction du géant américain face au Canada, l'analyse des auteurs s'applique néanmoins à bien d'autres cas et situations. L'historique des accords dans le domaine culturel, de la Commission Aird (1929) à ceux du GATT (1995), nous fait assister aux frictions entre les règles relatives au commerce international et les interventions intérieures, sur le plan national. L'objectif des auteurs est de dégager une « perspective réaliste sur la marge de manœuvre des gouvernements en ce qui a trait à la culture à l'heure de l'ouverture des marchés ». Ils démontrent comment ce qui fut pris en décembre 1993 pour une victoire de la Communauté européenne, qui cherchait à protéger son industrie de l'audiovisuel, n'en fut pas une, que le *statu quo* prédomine, que les États-Unis ont empêché l'insertion d'une clause d'exception ou de spécificité culturelle et que rien ne les empêchera de revenir à la charge sur cette question. Les Américains perçoivent la volonté de souveraineté culturelle du Canada comme un déguisement pour le protectionnisme. Dans le texte final de l'ALENA, la portée de l'exemption culturelle est élargie aux industries culturelles. La question est de s'entendre : les produits culturels sont-ils des produits différents

des autres, exigent-ils une protection particulière comme le demande le Canada ? L'enjeu, pour les Américains, est une affaire de commerce et non une quelconque identité nationale. Les auteurs soutiennent qu'il faut soustraire nos industries culturelles locales au libre jeu de l'offre et de la demande et recommandent de développer une nouvelle compréhension du rapport complexe entre culture et commerce international.

Dave ATKINSON et Florian SAUVAGEAU ont consacré leur étude intitulée « Politique culturelle, enjeux industriels et changements techniques : l'exemple de la télévision » à ce défi pour la culture qu'est le commerce. Ce défi de portée mondiale est au centre des préoccupations de tous les auteurs. Ici, est mis en évidence le fait qu'au Canada et au Québec comme dans la plupart des États industrialisés, le soutien de l'État à la culture s'est déplacé de la diffusion — en faveur du public et des créateurs — aux industries culturelles, dont la valeur est en rapport direct avec leur compétitivité sur le marché global. Les auteurs se sentent vivement concernés par cette opposition culture / commerce et c'est dans cette perspective qu'ils analysent l'importance de la télévision. La technique est la question pivot. La radiodiffusion ne porte pas en elle sa « mission » culturelle et, s'il y a crise des télévisions publiques, c'est du côté financier, mais aussi du côté de la culture à la télévision. Les deux sont liées sans toutefois se confondre. Les auteurs font l'histoire de la télévision et montrent comment la politique culturelle est actuellement à la remorque des développements technologiques et des enjeux industriels, ce que confirmait en 1993 Keith Spicer alors président du CRTC, qui disait que cet organisme ne pourra pratiquement plus imposer de règles sur le contenu canadien, même si elles ont toujours été au cœur de la politique culturelle canadienne en matière de radiodiffusion. Les auteurs concluent donc à la nécessité de la réaffirmation du politique pour assurer la présence de la culture à la télévision, ce qui du coup permettrait de garantir son caractère démocratique.

Le défi aux lois du marché se trouve au centre des constatations que livre Joost SMIERS dans « L'État et les arts dans les pays européens : compte rendu d'un voyage à travers l'Europe ». Que ce soit en Europe de l'Est, après sa pseudo-libération, ou en Europe de l'Ouest, la même question se pose : l'État doit-il soutenir la culture ? Le mythe du libre marché en ce domaine a engendré la croyance que des institutions adéquates seront mises en place simultanément au libre marché, en oubliant que la rentabilité du libre marché est sa seule règle. L'auteur propose, pour soutenir les arts dans les pays européens, des solutions qui incluent toutes l'État comme intervenant important sinon central pour le maintien et le développement de la culture. Depuis 1989, la question se pose à savoir qui va contrôler la production et la distribution des arts et de la culture dans les pays « libérés » de l'Est. Les États vont-ils continuer à soutenir les arts ? La situation est la même en Amérique du nord et en Europe de l'Ouest. De plus, parmi la multiplicité des problèmes maintenant communs figure la farouche rivalité entre les tenants d'un traditionalisme en art et les innovateurs. De même, les coupes à blanc pratiquées dans les infrastructures artistiques affectent autant les pays de l'Est que ceux de l'Ouest. Partout, le besoin de soutien aux arts s'accompagne de la délicate question de leur neutralité, la prolifération des propositions artistiques éclatées complexifiant d'autant la position des arts dans les visées de l'État. Les similitudes entre l'Est et l'Ouest concernent

donc aussi bien les problèmes que les solutions envisagées : l'auteur attire l'attention sur l'opportunité de sources diversifiées (l'État, l'entreprise privée) pour le soutien des arts, ce qui permet une certaine liberté par rapport à l'État. Il constate aussi une décroissance d'auditoire pour les arts au profit des divertissements rentables : des directeurs artistiques compétents sont donc nécessaires pour contrer cet envahissement à dominance américaine et pour ouvrir aux artistes la voie du marché international, volet central de la solution proposée par l'auteur dans le nouvel espace européen.

Pierre ROSSEL et Michel BASSAND dans « Quelle politique culturelle dans une société multiculturelle ? » traitent de la diversité culturelle de la Suisse et de la politique culturelle qui y correspond en soulignant d'abord qu'il faut prendre en compte toutes les dimensions de la multiculturalité d'une société. Si leur étude est consacrée à la Suisse, il est clair que plusieurs de ses dimensions s'appliquent à d'autres contextes. En Suisse, la diversité culturelle ne date pas d'aujourd'hui, liée autant à des situations géographiques qu'à des influences religieuses et des traditions de production. Aujourd'hui, en Suisse comme ailleurs en Europe, la tendance est à l'insularité et la menace plane sur l'innovation. Lorsqu'en 1986 les citoyens suisses ont refusé de garantir le soutien étatique à la créativité culturelle, c'était un refus des milieux conservateurs à une culture cultivée. Des questions semblables se posent dans les divers pays abordés tout au long de cette publication. Ainsi, qu'est-ce qui aujourd'hui, en matière de création, semble digne de recevoir le soutien de l'État ? En Suisse, la crainte d'une culture étatique et fédérale est claire, on l'a déjà reproché aux pays communistes, et la question se repose ici dans un contexte différent. Quant à la diversité culturelle, plutôt que d'être un handicap, elle ouvre en Suisse de nombreuses possibilités, pour peu que soient respectés un ensemble d'éléments. Mais la recherche de l'équilibre est perpétuelle et les auteurs sont bien loin de toute solution définitive pour la diversité culturelle. Cela fait du bien à lire d'autant plus que dans le contexte québécois actuel, on critique souvent la tendance souverainiste sous couvert d'exemples tirés de la confédération suisse.

Quant au texte de Pierre LEMIEUX « Réflexions libres sur l'État et la culture », c'est une charge caricaturale plus qu'une étude sérieuse. Il nous résume les préjugés et clichés les plus courants contre les politiques de l'État ayant trait au soutien à la culture. La thèse de l'auteur est simple et spontanée : « la conception de la langue et *a fortiori* de la culture comme bien public est contestable ». Et de ressortir les formules dénigrantes contre l'innovation en art et en culture, la création artistique étant confrontée aux divertissements dont la rentabilité assure la légitimité. Il y aurait, selon l'auteur, des consommateurs tout à fait authentiques et de bonne foi et, à côté, des privilégiés de la culture foncièrement fourbes, profiteurs et de mauvaise foi. L'établissement culturel composé des « créateurs subventionnés » et de la classe des professeurs, journalistes et fonctionnaires (auxquels il reproche leur emploi protégé) se serait approprié la culture subventionnée et, comme il fallait s'y attendre, toute politique d'État en faveur de la culture et des arts est accusée par l'auteur d'abus de pouvoir. Ce dernier met nos institutions fédérales locales telles l'ONF et Radio-Canada dans le panier totalitaire sans plus de démonstration ni d'analyse. Les lois touchant les créateurs, quant au statut professionnel des artistes et des écrivains, sont vues comme abusives, partiales et sources de médiocrité. Le

collimateur du politologue est sans merci : la revue *Liberté* est qualifiée de « mafia culturelle », les artistes nationaux auxquels on décerne des prix officiels apparaissent comme des fantoches du pouvoir. En dénigrant les créateurs et leurs productions artistiques subventionnées, l'auteur veut montrer combien la « vraie » création n'a besoin d'aucune aide extérieure et, de surcroît, est reconnaissable par son succès, sa rentabilité allant de pair. La seule clé valable pour la culture serait de se développer dans un contexte économique dynamique, tout geste de soutien à l'égard de la culture étant dès lors obsolète, et le Québec, dans sa prise en charge de la culture, raterait doublement son coup : d'abord en n'arrivant pas à légitimer sa propre culture faute d'un retour « aux sources françaises de l'universel » et ensuite, en faisant du repli tribal sa marque distinctive. Pour l'auteur, notre culture ne serait pas du tout sur la voie de la « vraie culture » mais il n'apporte aucun outil pour analyser concrètement l'apport de l'État à cette culture en friche. Ce texte a cependant le mérite de montrer la friture qui brouille l'écoute attentive des recherches actuelles sur cette question cruciale.

Justin LEWIS avec « Culture, État et marché libre : pour une politique culturelle » nous amène à réfléchir en profondeur sur les grandeurs et misères de la culture dans un marché libre. Il situe historiquement les moments où ont existé des liens privilégiés entre économie et culture, et cite à l'appui le cas de l'industrie de la musique pop durant les années 1960. Mais les exceptions confirment la règle : plus le marché libre dure, moins il devient libre. On sait gré à l'auteur de le démontrer : il cite la télévision américaine comme exemple de stagnation culturelle en la période Reagan-Bush, celle de la déréglementation des marchés qui a entraîné la tendance au monopole, la réduction de la diversité des médias et, par ricochet, celle de la démocratie et de l'intérêt public en matière culturelle. Cela, contrairement à tous les clichés en faveur du libre marché. L'auteur prône la réglementation et le financement étatique de la culture tout en reconnaissant qu'il puisse y avoir des insatisfactions graves, des rivalités entre novateurs et conservateurs, élitistes et non-élitistes et que les positions des uns ne sont pas mauvaises en proportion de la bonté inhérente de celles des autres. La réglementation peut aider à la gestion et à la réforme des industries culturelles en incitant à soutenir ce que le marché libre n'a pas intérêt à faire parce que non rentable. L'étude se clôt donc sur la démonstration des limites du libre marché non pour le démoniser mais pour en montrer la découpe et son incompatibilité relative avec l'innovation, la diversité et la démocratie.

Rose-Marie ARBOUR

Département d'histoire de l'art,
Université du Québec à Montréal.